

Les vacances d'été se terminent pour la plupart d'entre vous, pour garder le moral, penser aux prochaines vacances, c'est efficace !! Venez rêver, en consultant le catalogue du CAES Hiver-Printemps 2018-2019. Avec ce catalogue, le CAES renouvelle sa volonté de vous aider à partir en vacances. Suite au sondage, nous avons suivi une de vos suggestions en divisant le catalogue en 2 parties :

Séjours Hiver : date butoir le 12 octobre 2018

Séjours Printemps : date butoir le 5 décembre 2018.

Pour certaines destinations nous avons de fortes demandes, une sélection s'impose avec toujours les mêmes critères CAES. N'oubliez pas de proposer plusieurs choix afin de pouvoir vous satisfaire. Au-delà des dates butoirs, les séjours sont accordés au fur et à mesure suivant les disponibilités.

Pour poursuivre sa politique d'investissement et vous proposer des séjours à des prix attractifs, le CAES a acquis début 2018, des parts dans le village de Vacances issu du Tourisme Social : "**La Balagne**" à **Calvi**, qui a pu vous être proposé dès avril 2018. Découvrir la Corse est une expérience inoubliable ! (Rappel : la traversée en bateau est aussi subventionnée).

Les séjours en village club à l'étranger proposés l'été étant très appréciés, nous vous en proposons cette année pour les vacances scolaires de Printemps à Madère et au Cap vert.

Céline Lepine et Françoise Muzeau
 Elues responsables du secteur "Vacances"

Retrouvez toutes nos activités et fiches d'inscription sur le site web :

<http://caes.inserm.fr>

Ouvrant Droit : Agent Inserm actif ou retraité
 CDD de plus de 3 mois
 Vacataire ayant 500 h accomplies

au Mont D'Or, pour ses eaux thermales et sa nature préservée et encore bien d'autres destinations de montagne.



Et pourquoi pas opter pour un séjour en bord de mer, pour faire le plein d'énergie à **Cannes** à la résidence "Villa Livia" ou à **Soustons** au village "Le lac marin" ; mais si vous préférez un air plus vivifiant, il y a **Dives sur Mer** le village de Guillaume le Conquérant avec sa grande plage.



Amateurs de farniente, de soleil et de paysages, un séjour à **Tenerife** dans l'île la plus grande des Canaries à la résidence "Marazul del Sur", dans un appartement tout confort, c'est pour vous ! (transport subventionné).

Et pourquoi pas destination **Le Cap Vert** dans le Club Lookéa "Sol Dunas" en formule tout compris.



Pour la découverte du patrimoine ce sera peut-être **Amboise**, cité royale, les châteaux de la Loire et le Zoo de Beauval à 40 km.

VACANCES

Catalogue Hiver-Printemps 2018-2019

Des séjours pour tous les goûts : pour répondre aux attentes des familles, en insistant sur la diversité des séjours dans des régions extrêmement attractives, le secteur «Vacances» offre des séjours adaptés aux petits et aux grands, avec ou non des animations, dans des hébergements variés (chalets, mobil-homes, appartements, chambres...) et en pension complète.

Choisissez un séjour à la montagne avec accès aux plus grands domaines skiables pour des vacances sportives, par exemple à La résidence « Le Moriond » à



Courchevel, ou à la résidence « Les Bellecôtes » à **La Plagne** ; en pension complète à **Chamonix**, en location **aux Ménuires** ou dans le Massif Central

Toutes nos destinations ont été choisies au plus près de vos envies.

Nous subventionnons également toute l'année des **week-ends détente** et, avec **les résidences hôtelières**, vos escapades dans les grandes villes françaises ou les capitales européennes.



Vous ne pouvez partir que quelques jours : nous vous proposons des courts séjours, hors vacances scolaires dans certains de nos investissements, n'hésitez pas à nous contacter.

VACANCES

N'oubliez pas que vous pouvez obtenir, sous certaines conditions une « aide complémentaire au ski » pour vos enfants et une « subvention pour une activité sportive ou culturelle » pendant un séjour subventionné par le CAES.

Vous trouverez le détail de toutes les propositions sur le site du CAES. Les tarifs indiqués sont avant subvention. Votre inscription à un séjour ne pourra être prise en considération que si **votre dossier est complet, avec le chèque d'arrhes** et nous parvient avant la date limite d'inscription (le cachet de la poste faisant foi).

12 Octobre 2018 pour les séjours Hiver
5 décembre 2018 pour les séjours Printemps

Renseignements et inscriptions
auprès de Monique Lesanne ☎ **01 82 53 34 35**
✉ **vacances.caes@inserm.fr** et
Monique.lesanne@inserm.fr

Rappel : En dehors du catalogue, vous pouvez être subventionnés pour des séjours d'au moins 2 nuitées proposés par les organismes agréés par le CAES, répertoriés dans liste disponible sur notre site. (Vac : organismes agréés 2018)

JEUNESSE I

AUTOMNE 2018

Le CAES vous propose des séjours pendant les vacances d'automne pour les enfants âgés de 4 à 17 ans.

Thèmes et durées variés : Multi-activités, équitation, séjour linguistique...etc



Retrouvez toutes nos propositions sur :

<http://caes.inserm.fr/fr/enfants/>

Subvention de 20 à 70% ou de 35 à 85%

DATE BUTOIR D'INSCRIPTION

Lundi 17 septembre 2018

En dehors des séjours proposés par la Commission Jeunesse, votre enfant peut être subventionné selon la grille 10-60% pour un séjour choisi par vous-même, remplissant certaines conditions.

Attention, il est indispensable de faire une demande de prise en charge AVANT LE DEPART.

Renseignements et inscriptions auprès
de Anne Athimon. ✉ anne.athimon@inserm.fr

JEUNESSE II

Nous subventionnons aussi :

L'accueil en « Centre de Loisirs* » : (CLSH/ALSH). les mercredis en période scolaire et pendant toutes les vacances scolaires.

Les Activités Sportives, Culturelles ou de Loisirs* pratiquées dans une collectivité, de façon régulière en période scolaire (de septembre à juin) qui inclut les activités extra-scolaires : TAPS (Temps d'Activités Périscolaires) ou NAPS (Nouvelles Activités Périscolaires).

Les séjours en mini-camps* et/ou mini-séjours organisés par le centre de loisirs ou le service jeunesse de la municipalité ou une association agréée Jeunesse et Sport, d'une durée au minimum de 2 jours/1 nuit et au maximum de 4 jours/3 nuits, durant les vacances scolaires.

Les frais d'inscription des compétitions sportives* ainsi que les frais de transport et d'hébergement des enfants pour qu'ils y participent.

***Rendez-vous sur le site internet pour plus d'information sur toutes les subventions et télécharger les formulaires de demande.**

<http://caes.inserm.fr/fr/enfants/>

Renseignements auprès de Valery's Sainvil

☎ : 01 82 53 34 38 ✉ valerys.sainvil@inserm.fr

VOYAGES

Encore un peu de patience et vous découvrirez le **17 septembre le programme détaillé** des voyages CAES 2019 sur notre site.

En attendant voici les destinations :

- ✓ ****Circuit en Inde du Nord** de Himachal Pradesh à Penjab puis par Uttar Pradesh pendant la fête de la Hola Mohalla en **mars 2019** (13 jours-11 nuits)
- ✓ Découverte de **l'Afrique du Sud** de Johannesburg à Cape Town, **fin mai 2019** (12 jours - 9 nuits).
- ✓ Séjour familial multi activités en **Laponie** à Ivalo pendant les fêtes de fin d'année 2018 - 2019 (8 jours -7 nuits).

Pensez à vérifier dès maintenant la validité de votre passeport pour l'année 2019, en général il doit être encore valable 6 mois après le départ.

****Attention** une copie du passeport sera exigé dès l'inscription date butoir d'inscription le 11 Novembre

Renseignements auprès de Valery's Sainvil

☎ : 01 82 53 34 38 ✉ valerys.sainvil@inserm.fr

ATTENTION VOUS ÊTES SOUMIS A UN PLAFOND ANNUEL DE SUBVENTION.

Pour plus d'information et calculer votre plafond : caes.inserm.fr Rubrique PLAFONDS ET CALCUL